

QUE FAIRE DE MES DÉCHETS ?



Ordures ménagères

Déposer votre sac devant votre habitation ou en bout de chemin après 18h le dimanche soir. Sac transparent fourni par la collectivité, disponible en mairie.

PAPIERS ABSORBANTS DÉCHETS D'HYGIÈNE



**Pas d'emballages,
ni de papiers, ni
de verre dans les
ordures ménagères !**



AUTRES DÉCHETS



RESTES ALIMENTAIRES SI VOUS N'AVEZ PAS DE COMPOSTEUR



OBJETS EN PLASTIQUE



**Attention ! Si le
lundi est férié, la
collecte est décalée
au mardi !**



Emballages et papiers à trier

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !

Ils sont à déposer dans les points d'apport volontaire de notre commune



Emballages en carton

Emballages en plastique

Emballages en métal

Papiers sauf les absorbants



**N'emboîtez pas les déchets les
uns dans les autres**

**Inutile de les laver,
il suffit de bien les vider**

**Les emballages doivent être
VIDES**



Verre



Pour tous renseignements contactez le Service Déchets :
02.33.68.68.96 ou service.dechets@msm-normandie.fr